

# AVIS PUBLIC

En application des dispositions des articles 53 et suivants de la Loi sur l'Aménagement et l'urbanisme (RLRQ, c.A-19.1), avis est donné qu'il y aura une assemblée publique de consultation dont l'objet porte sur l'adoption par le conseil de la Municipalité régionale de comté de La Vallée-de-la-Gatineau du projet de règlement suivant :

## PROJET DE RÈGLEMENT 2024-390

### MODIFIANT LE RÈGLEMENT 2021-356 ÉDICTANT LE SCHÉMA D'AMÉNAGEMENT DE DÉVELOPPEMENT DE LA MRC DE LA VALLÉE-DE-LA-GATINEAU ET PORTANT SUR UNE MODIFICATION DES LIMITES DES AFFECTATIONS À VOCATION DOMINANTE RURALE DANS LA MUNICIPALITÉ DE BLUE SEA

Cette rencontre se tiendra le **lundi 23 septembre 2024 à 16h30** au centre municipal de Blue Sea **situé au 10, rue Principale, Blue Sea, J0X 1C0**.

Une copie du projet de règlement, dont l'objet concerne une modification du schéma d'aménagement et de développement de la MRC de La Vallée-de-la-Gatineau, sera disponible pour consultation au bureau de la Municipalité régionale de comté de la Vallée-de-la-Gatineau au 7, rue de la Polyvalente à Gracefield ainsi qu'au bureau de la MRC à Maniwaki au, 186 rue King.

Pour toute information vous pouvez communiquer avec monsieur Thomas Rozsnaki-Sasseville, aménagiste, en téléphonant au **819-463-3241, poste 232** ou par courriel à l'adresse électronique **trozsnakisasseville@mrcvg.qc.ca**

Donné à Gracefield, le mercredi 4 septembre 2024

Joanie Courchaine  
Directrice générale

---